

Membre de Trisomie 21 France
et de Trisomie 21 Nouvelle Aquitaine

Association

t21somié
HAUTE
VIENNE

Les accompagner
AUJOURD'HUI...

... Pour faciliter
leurs choix de vie
DEMAIN

C'est ma vie,
JE LA CHOISIS !

L'association

L'association **Trisomie 21 Haute Vienne** a été créée en 1985, à l'initiative de parents qui souhaitaient l'insertion sociale en milieu ordinaire de leurs enfants.

Elle accueille toute personne, parent ou professionnel concerné par la trisomie 21.

Ses valeurs

- La confiance en la personne avec trisomie 21
- Le respect de la personne
- L'égalité de traitement et de valeur
- La liberté d'exister
- La solidarité
- Le respect de la place, du rôle et de la compétence des familles.

Ses objectifs / ses actions

- au travers de la création d'un « Binôme d'accueil », elle aide les familles, les accueille, les écoute et répond à leurs interrogations
- elle participe aux travaux d'instances départementales (MDPH...) et nationales (CNSA...)
- elle anime une vie associative par l'organisation d'activités et de sorties culturelles, sportives, ou de loisirs...
- elle organise des évènements à l'occasion des journées nationale et mondiale de la trisomie 21
- elle assure des interventions dans les formations des secteurs médicaux et éducatifs (cursus AESH...)
- en accord avec le Centre Ressources Régional qu'elle a rejoint, elle adhère au principe de subsidiarité, au système équitable de coopération (personne avec trisomie / parents / professionnels) et au développement du pouvoir d'agir de la personne (auto-détermination).

Le Centre Ressources Trisomie 21 Nouvelle Aquitaine

Le **Centre Ressources Régional (CRR)** résulte de la transformation des services traditionnels (SESSAD / SAVS / SAT Hors Murs) des départements 64, 33, 47 et 87. Créé le 1^{er} janvier 2017 et géré par l'Association Trisomie 21 Nouvelle Aquitaine, il s'articule autour de Pôles d'expertise :



Le Pôle Éducation / Formation / Travail



Le Pôle Vie sociale



Le Pôle Santé



Le dispositif Assistance au Parcours de Vie (APV)

Le CRR facilite la mobilisation du droit commun en soutenant les acteurs du milieu ordinaire pour la réalisation du projet de chaque personne accompagnée.

C'est la personne accompagnée (et/ou son entourage) qui décide de solliciter les professionnels des pôles et/ou l'Assistant au Parcours de Vie.

En adéquation avec nos valeurs et objectifs associatifs, le CRR accueille et accompagne selon leurs besoins, de la naissance à l'âge adulte, les personnes avec une trisomie 21 ou déficientes intellectuelles.



Scolarité



Vie professionnelle



Habitat autonome



Loisirs



OUI je soutiens les actions de TRISOMIE 21 HAUTE-VIENNE

en faveur de l'inclusion sociale
des personnes avec Trisomie 21



Je joins pour cela un don de : _____ €

NOM : _____

PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

CP – VILLE : _____

TÉLÉPHONE : _____

EMAIL : _____

Ce don est fiscalement déductible conformément à la législation en vigueur. L'association Trisomie 21 Haute-Vienne est reconnue d'intérêt général. Un reçu fiscal vous sera adressé à réception de votre don ou adhésion.

Merci de votre participation.

Association déclarée conformément à la loi du 1^{er} juillet 1901. Parue au JO du 18 novembre 2017. SIRET 398 815 522 00030.

La Trisomie 21, qu'est-ce que c'est ?

Ce n'est pas une maladie.

La trisomie 21 résulte de la présence d'un 3^{ème} chromosome sur la 21^{ème} des 23 paires de chromosomes contenues dans chacune des cellules constituant un être humain.

Les personnes avec trisomie ont les caractéristiques génétiques de leur famille comme tout autre individu : **les conséquences de la trisomie sont variables d'une personne à l'autre.**

La présence de ce chromosome surnuméraire a des conséquences mais ne prive pas la personne de ses propres compétences.

La prise en charge des problèmes spécifiques rencontrés dans la trisomie 21 doit être conduite dans **l'objectif de permettre la meilleure inclusion sociale et professionnelle** de la personne avec au besoin un accompagnement adapté, **tout au long de son parcours de vie.**

**Une, des question(s) ?
Besoin de soutien ?
Une inquiétude ?
Vous souhaitez nous
rejoindre et adhérer ?**

Nos contacts :

☎ **05 55 34 43 17**

✉ **Presidence87@t21aquitaine.fr**

f **Trisomie 21 Haute-Vienne**

🏠 **14 Rue Cruveilhier - 87000 LIMOGES**